



# AS collège R. Roger - Rieumes

## INSCRIPTION - Année 2023 / 2024



- **ACTIVITES PROPOSEES** : Cochez les activités choisies :

Jours	Activités	Horaires	Choix
LUNDI	Badminton (toutes les catégories)	13h-14h	
MARDI	Handball 2011/2012/2013	13h-14h	
MERCREDI	<b>COMPETITIONS</b> (toutes les activités) Entrainement Badminton/Hand/Raid/Rugby (entourez l'activité souhaitée)	13h – 16h	
JEUDI	Badminton (toutes les catégories)	13h-14h	
VENDREDI	Handball 2010/2009/2008	13h-14h	

- **POUR S'INSCRIRE :**

- Cotisation UNSS de 30 euros (chèque libellé à l'ordre de " association sportive du collège Robert Roger" ou en espèce).
- Cette fiche d'inscription remplie et signée

- **ENGAGEMENT DE L'ELEVE:**

NOM ..... PRENOM.....CLASSE..... DATE DE NAIS...../...../.....

En m'inscrivant à l'association sportive du collège, je m'engage à respecter les règles des sports que je pratiquerai ainsi que celles de la vie associative.

Signature élève :

- **ORGANISATION DU MERCREDI :**

**Pour les entrainements/compétitions ayant lieu sur la journée du Mercredi, il faut prévoir :**

- Une gourde
- Le repas froid (repas pris sous la surveillance d'un professeur de 12h30 à 13h – de préférence un repas 0 déchets afin de sensibiliser les jeunes à une pratique éco responsable)
- Les compétitions **sur RIEUMES, la fin de journée termine à 16h.**
- Lors des compétitions **à l'extérieur, le retour au gymnase sera prévu vers 17h.**
- Nous vous conseillons de ne pas laisser des objets de valeurs à vos enfants.
- Tous les déplacements sont pris en charge par l'association sportive par une mutualisation des bus par le biais de l'UNSS.

- **LA TENUE :**

HANDBALL	RAID	BADMINTON
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une paire de chaussure salle propre               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une gourde</li> </ul> </li> <li>• Short/ Tshirt (échauffement-entraînement)</li> <li>• Gardien(ne) : Bas de jogging</li> <li>• Besoin personnel : Strap, genouillère, coudière</li> <li>• Prévoir des barres de céréales, compotes liquide en cas de fringale</li> <li>• Pas de bijoux, bracelets, bagues, pouvant blesser autrui lors des contacts.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Un VTT en état</u> de passer tout chemin :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Frein fonctionnel, passage de vitesse, Roues gonflées,</i></li> <li>• <u>Casque OBLIGATOIRE</u></li> <li>• <u>Lunette de protection ou de soleil</u> : <i>Eviter toute poussière où insecte dans les yeux</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Gourde</u></li> </ul> </li> <li>• <u>Basket pour courir</u> tout chemin</li> </ul> </li> <li>• <u>Une tenue adaptée</u> : <u>Regarder la météo (veste pluie ou plus chaude selon température)</u></li> <li>• <u>Une tenue de change intégrale</u> : chaussette jusqu'au pull en cas de retour mouillé.</li> <li>• Prévoir des barres de céréales, compotes liquide en cas de fringale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une raquette individuelle</li> <li>• Un short et un t-shirt               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une gourde</li> </ul> </li> <li>• Prévoir des barres de céréales, compotes liquide en cas de fringale</li> </ul>

• **VOYAGE DE FIN D'ANNEE :**

Un voyage de fin d'année sera prévu pour l'ensemble des élèves de l'AS qui se sont investis et engagés sur l'ensemble de l'année (entraînements et compétitions). Au regard d'un nombre de places réduites, les papiers seront donnés quelques semaines sur le même jour pour l'ensemble des élèves. Les élèves assidus et ayant rendus les papiers dans les plus brefs délais seront retenus (dans la limite des places disponibles des transports).

• **AUTORISATION PARENTALE**

Je soussigné(e) (père, mère, tuteur, représentant légal) .....  
Demeurant.....  
Téléphone ..... autorise l'élève .....  
à participer aux activités de l'association sportive du collège Robert Roger.

*En outre, j'accepte que les responsables de l'association sportive et / ou de l'U.N.S.S. autorisent en mon nom, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité.*

*Important : La loi du 26 Janvier 2016 précise que le certificat médical n'est plus obligatoire si l'élève n'est pas dispensé par le médecin des cours d'EPS.*

**DROIT A L'IMAGE :**

Dans le cadre de sorties organisées par l'UNSS, des clichés pourront être pris pour promouvoir le développement du sport scolaire ainsi que de l'AS du collège.

**Autorise – n'autorise pas** la prise de photos et leur diffusion sur le site internet du collège ou lors de présentation des activités dans le cadre de l'AS. (Entourez la mention voulue)

Fait à..... le .....

Signature du responsable légal :